

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2025

Nbre de membres : 14

Adhérents au CM : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 9 Mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 Mai 2025 à 20h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MASSON Jean-Gabriel

Étaient présents :

JG Masson, R Blondel, M Delattre, B Fruleux, D Roussel, J Mouchon,
V Lagache, C Chrétien, N Gernez

Étaient Absents : R Lemaire, T Ingelaere , G Pruvost (procurations données)
A Defevre, G Jamez (pas de procuration)

Ordre du jour du conseil municipal du 15 Mai 2025

Approbation du PV du CM du 10 avril 2025.

- Retour sur la commission "travaux" : vestiaires rugby, solarisation, salle du temps libre, voirie (rues de la Joirie, de l'église)
- Demandes de subventions :
 - Fond de Concours MEL pour remplacement des luminaires rue de l'église,
 - Fond de concours MEL mobilier médiathèque,
 - Fond de concours MEL solarisation,
 - Subvention région FAPL solarisation,
- Fiscalisation à la FEAL des dépenses éclairage de la rue de l'église
- Création de poste à temps non complet en périscolaire, prolongation de poste en agent administratif
- Point d'information sur les assurances de la commune
- Retour sur la commission "école" : logiciel périscolaire et restauration scolaire
- Vote des tarifs périscolaire et vote des tarifs du repas des aînés
- Informations diverses : manifestations à venir, musée...

✓ Approbation du PV du CM du 10 avril 2025.

Après relecture, le Procès-Verbal du conseil du 10 Avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

✓ **Retour sur la commission "travaux" : vestiaires rugby, solarisation, salle du temps libre, voirie (rues de la Joirie, de l'église)**

- Rugby :

Nous avons eu un retour de la commission accessibilité, quelques modifications sont nécessaires (largeur PMR et schéma qui ont été redéposés ce 15 mai).

Nous avons eu également un retour MEL assainissement : il manque l'emplacement et les caractéristiques techniques de la pompe de relevage. Il y a urgence à envoyer le schéma d'ici le 16 mai, sinon le permis pourrait être refusé. Une demande subvention FdC MEL est en cours de constitution. Puis il faudra lancer le marché à procédure adaptée.

- Solarisation :

Dominique Roussel présente le devis. L'étude de structure du préau pour supporter les panneaux solaires valide le projet (au coût de 2570 €HT non subventionnable).
Devis de SB ENERGIE : Budget : 47 530 € HT

On ajoute une option affichage électronique dans l'école de 2100 € - non subventionnable

Les subventions à solliciter sur 47 530 € : région 25% avant le 30 mai + mel 40 % du reste à charge

Le coût pour la commune s'élève à 21 388 € - amortissement sur 5 à 6 ans

Point d'avancement travaux de voirie :

- Joirie : raboutage réalisé et pose du macadam les 16 mai et 21 mai.

- Enfouissement des réseaux rue de l'église

Le démarrage des travaux est prévu le 12 mai. La route sera en sens unique pendant les travaux de rue de Lommeries à la Rue du train de Loos. Le stationnement est interdit pendant les travaux du train de Loos à la rue des Vaulx .

Phase 1 : Pose des réseaux - les concessionnaires basculent leurs réseaux en souterrain. Sont implantés de nouveaux poteaux ainsi que l'éclairage. La MEL intervient ensuite sur la chaussée puis au niveau des trottoirs (fin 2025, début 2026)

➔ Signature d'une convention travaux effacement place de l'église Commune / MEL / FEAL

➔ Présentation du devis Eiffage pour FEAL pour l'éclairage public

Il est décidé de fiscaliser le devis et toutes les autres dépenses par la FEAL. Le conseil donne mandat au maire pour signer la convention. Les décisions sont approuvées à l'unanimité

✓ **Demandes de subventions**

Un Fond de Concours MEL est à déposer pour le remplacement des luminaires rue de l'église (passage définitif en LED).

Les luminaires rue de l'église seront alors remplacés totalement, poteaux compris.

FEAL
FONDS DE CONCOURS MEL TRANSITION ECOLOGIQUE
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC 2025 COMMUNE FROMELLES

DEPENSES en €		RECETTES en €	
TRAVAUX MAITRISE D'OUVRAGE FEAL	25 120,51 €	FONDS CONCOURS (40 %)	10 048,20 €
TVA	5 024,10 €	PART COMMUNALE : 60%	15 072,31 €
		PART COMMUNALE : Différentiel TVA et Remboursement FCTVA	79,18 €
		SOUS TOTAL : PART COMMUNALE	15 151,49 €
		FCTVA	4 944,92 €
Total	30 144,61 €	Total	30 144,61 €

Il est proposé de fiscaliser la dépense (et toutes les dépenses FEAL)

La demande de FdC est approuvée à l'unanimité.

- Un Fond de concours MEL va également être déposé pour le mobilier médiathèque.

Deux devis sont présentés : devis meubles à 6153.28 € HT et 1 devis ordinateur 679 €HT
 La sollicitation du FDC « culture » de la MEL se porte sur 40 % du budget de 6832.28 € HT pour l'aménagement de la médiathèque.

La demande de FdC est approuvée à l'unanimité.

- Subvention région ACTES solarisation - FAPL

Le devis de SB ENERGIE s'élève à 47 530 € HT. La demande de subvention à hauteur de 25% est à déposer avant le 30 mai.

La demande de subvention est approuvée à l'unanimité.

- Fond de concours MEL solarisation

Le Fonds de concours MEL s'élève à 40% du reste à charge. Le devis de SB ENERGIE est 47 530 € HT.

Il est décidé de solliciter ce fonds de concours sur la base du reste à charge.

La demande de FdC est approuvée à l'unanimité.

✓ **Création de poste à temps non complet en périscolaire**

Proposition d'internaliser le temps de travail d'une agente prestée par SEWEP comprenant :

- Heures de surveillance et ménage du midi
- Ménage salle de sport
- En heures complémentaires : renfort mercredi, mise en table (en remplacement de Charlotte), renfort ménage

La décision est approuvée à l'unanimité.

✓ **Prolongation de poste en agent administratif**

Mme Catherine BOUQUEREL a repris son poste le 2 mai en temps partiel thérapeutique 80 % soit 17h, au lieu de 21h, pour 3 mois. La proposition de prendre un agent supplémentaire pour 4 heures par semaine n'est pas retenue. Une réorganisation est prévue pendant le temps partiel thérapeutique avec l'arrivée de Cloé Allart (prise en charge d'accueil public le mercredi matin)

✓ **Point d'information sur les assurances de la commune**

Nous subissons une augmentation de l'assurance DOMMAGE AUX BIENS SMACL (contractée via la MEL) à hauteur de 15% en 2026. Si nous n'acceptons pas cette hausse, l'assurance sera résiliée le 31-12-2025 pour l'ensemble des communes dans le groupement de commande. 34% des indemnités d'assurance sont liées aux émeutes, également une hausse des sinistres liés aux changements climatiques. Dans tous les cas, il faudra trouver une nouvelle assurance pour fin 2026.

La décision de prolonger jusqu'à fin 2026 est approuvée à l'unanimité, il est proposé de commencer à prospecter au niveau communal pour 2027 (dans l'hypothèse où le futur contrat mutualisé contracté avec la MEL ne donnait pas satisfaction).

✓ **Retour sur la commission "école" : logiciel périscolaire et restauration scolaire**

Monsieur le Maire présente le choix du logiciel.

https://www.canva.com/design/DAGnTxTvmtw/dj7usV8hamryO8FOOiqVkw/view?utm_content=DAGnTxTvmtw&utm_campaign=designshare&utm_medium=link2&utm_source=unique_links&utm_id=h17a64529b9

Le logiciel retenu est celui de la société 3DOuest. Pour la partie investissement (dont développement du paramétrage), il est proposé de solliciter une subvention auprès de la CAF

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente le cahier des charges pour la restauration scolaire. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer le marché de restauration scolaire pour 2 années + 1 par reconduction expresse.

La décision est approuvée à l'unanimité.

✓ **Vote des tarifs périscolaires**

Le projet du règlement périscolaire et vote des tarifs est présenté pour la prochaine rentrée scolaire.

À partir de la rentrée scolaire de septembre 2025, les démarches liées aux services périscolaires (inscriptions, réservations, absences, informations, etc.) se feront via un portail en ligne dédié : <https://parents.logiciel-enfance.fr/fromelles>.

Périodes de facturation :

Période 1 :	1 septembre 2025 au 17 octobre 2025
Période 2 :	3 novembre 2025 au 19 décembre 2025
Période 3 :	5 janvier 2026 au 6 mars 2026
Période 4 :	9 mars 2026 au 9 mai 2026
Période 5 :	11 mai 2026 au 3 juillet 2026.

Le coût de la garderie à l'unité est de 3.60€ la matin et 3.60€ le soir.

Le coût de la garderie au forfait est de :

- 90 € pour les 7 semaines pour 1 enfant par période de facturation
- 140 € pour les 7 semaines pour 2 enfants par période de facturation
- 175 € pour les 7 semaines pour 3 enfants ou plus par période de facturation

Pour la cantine, le prix fixé par repas au 1er septembre 2025 est de 4.10 € (3.80 € pour les coefficients CAF < ou égal à 1000 sur présentation et validation du justificatif sur le portail en ligne). Il pourra être révisé par délibération du Conseil Municipal à tout moment.

Pour l'accueil de loisirs du mercredi, les activités seront présentées lors du forum des associations, le vendredi 5 septembre de 18h à 20h.

Tarifs pour l'accueil au Centre de loisirs	AU FORFAIT PERIODE (tarif à la demi-journée)	A L'UNITE (tarif à la demi-journée)
<i>Tarif valable pour : habitant de Fromelles et d'Aubers, scolarisé à Fromelles, petit-enfant de Fromellois</i>		
CAF > 1 100	55 €	15 €
CAF de 901 à 1 100	46 €	12 €
CAF de 701 à 900	40 €	9 €
CAF de 0 à 700	17 €	5 €
Supplément (fourniture du matériel) en cas de participation à une activité spécifique	Baby gym : 0 € Echecs, Théâtre, Arts plastiques, Escrime : + 8 € / période	
Supplément pour les extérieurs (sous réserve de place disponible)	+ 36 € /période	+ 6 € / demi-journée

Pour l'activité spécifique Echecs (11h-12h), Théâtre (9h30-11h) et Escrime (11h-12h15), l'inscription à l'année est possible sans participer au reste de l'accueil.

L'inscription est à l'année pour un coût de :

- 140 € pour les échecs (la commune prendra en charge la licence loisirs à 3 €)
- 140 € pour le théâtre
- 115 € pour l'escrime, plus le coût de licence à régler au club d'escrime d'Armentières (48 € à titre indicatif en 2024)

La grille tarifaire et le règlement sont approuvés à l'unanimité.

✓ **Vote des tarifs du repas des aînés**

Prix du repas que certains de nos aînés commandent. Cela fait déjà quelques années que nous n' avons appliqué aucune augmentation (depuis 2014). Actuellement le coût du repas payé par la commune est de 6€95 HT, 7€33 TTC et nous facturons à la personne imposable le prix de 6€ et 5.5€ si non imposable .

La différence devient trop importante (l'inflation a été sur la période de 21%) et il faut rappeler que les personnes sont livrées gracieusement par des bénévoles, avantage non négligeable, et réceptionnés par les agents communaux.

2 propositions :

- soit une augmentation plus progressive de 0.50€ (8.3%) ce qui ferait 6.50€ et 6€
- soit une augmentation directe (22.2%) au prix coûtant d'API soit 7.33 € TTC et 6.83€ (pour les non imposables). Le repas serait automatiquement facturé à ce prix.

L'augmentation sera applicable au 1^{er} Septembre 2025, directement au prix coutant

La décision est approuvée à l'unanimité.

✓ **Informations diverses**

Manifestations à venir : par Myriam

Vendredi	16 mai	Tournoi des copains - Volley Ball – 19h Salle Cathy Freemann
Samedi	17 mai	Repair café – STL – 9h – 12h
Samedi	23 mai	Concert – Chorale des enfants de l'école des Cobbers-salle Cathy Freeman – 19h
Semaine	02 au 06 juin	Parcours du Cœur - école des Cobbers
Samedi	07 juin	UNC – repas « cochon grillé »
WE	07 au 09 juin	Echecs : Open international des Weppes Fournes en Weppes
Mercredi	11 juin	Repair café – STL – 14h – 18h
WE	14-15 juin	3 ^{ème} Open international de Warhammer – North is coming -
Mercredi	18 juin	Echec : dernier tournoi des jeunes - STL 13h45
Dimanche	22 juin	Kermesse de l'école : l'école a 100 ans
Dimanche	06 juillet	Foulées des Weppes – départ depuis Radinghem en Weppes
Vendredi	11 juillet	Soirée repas paëlla - Comité des Fêtes
Dimanche	13 juillet	Braderie
WE	12 au 15 juillet	Ducasse - Fête foraine – jeux...
Samedi	19 juillet	109 ^{ème} anniversaire bataille de Fromelles
Semaine 28 à 31	07 juillet au 01 aout	Centre de Loisirs RCLV sur Radinghem
Semaine 32 à 34	4 aout au 22 août	Centre de Loisirs RCLV sur Fromelles
Vendredi	5 septembre	Forum des associations Salle Cathy Freeman 18-20h

- Exposition Graff et Guerre : intervention du collectif Renart

Le Musée présente depuis mars une exposition « Graff et Guerre » jusqu'en février 2026. Le musée a sollicité des artistes graffeurs pour des ateliers comme le collectif Renart. Ces derniers ont proposé des ateliers au musée et ont indiqué qu'ils pourraient travailler avec nous et si cela intéresse la Mairie sur un projet plus ambitieux. Ils vont intervenir le 22 octobre prochain. Nous pouvons nous limiter à un atelier graff mais ils proposent d'utiliser un espace communal pour réaliser une œuvre qui resterait.

→ Il est proposé 2 sites : entrée médiathèque (arrière du bâtiment de la maison des associations), arrière école (entrée patio mairie)

- Projet Wivisites

Lors de la réunion avec les Maires des Weppes, il a été évoqué le projet de QR codes sur les sites de mémoire. Le Musée souhaite valoriser les sites en proximité du Musée, qui permettent aux visiteurs du Musée de poursuivre leur visite. En effet, les visiteurs sont très souvent en attente de découvrir les sites liés à la bataille de Fromelles. L'idée est de pouvoir permettre une découverte des sites de mémoire aux alentours en leur donnant des informations complémentaires : historique du site, photos anciennes, cartes, jeux, vidéos etc par le biais d'un QR Code. Le prestataire se nomme Wivisites : https://www.wivisites.com/home_visitor. Le parcours pourra être proposé via le site internet, via des QR Code se retrouvant sur un flyer/carte ou directement sur les sites dans la mesure où cela est possible bien sûr. Nous sommes déjà en contact avec la CWGC pour les sites leur appartenant. Il est proposé de travailler sur les sites qui sont rattachés à la Mairie et notamment : le chemin menant aux Bois des Faisans, l'église de Fromelles, le Mémorial de Rugby et le bunker de l'Abbiette.

- Autres sujets

Concernant le projet « modulaire » du Musée, nous sommes en attente du retour du Président sur le sujet.

Il devient urgent de trouver le lieu du stockage des pierres tombales que le musée pourrait conserver.

Monsieur DELORY travaille sur le parcours des étangs des Weppes. La MEL veut redonner du sens aux thématiques des sentiers, du circuit des étangs.

Médiathèque : le Comité de pilotage a fait un retour. C'est une année positive en terme de fréquentations d'animations, d'investissement des bénévoles, et très chargée en formation pour ces derniers. Nous allons recevoir un compte rendu.

Une Demande à Monsieur le Maire et son conseil municipal est parvenue en mairie pour l'inscription de 2 soldats morts pour la France sur le monument aux morts de Fromelles (non-inscrits à ce jour). Accord du conseil pour les inscrire.

Tous les sujets du jour ayant été abordés, Monsieur le Maire clôture la séance à 23h05.